

de sa locative celtique *ac* (1), laisse en initiale *acc* ou *ac*, eau, liquide, comme dans : l'Acc-ion, le Léman avant la fondation de Marseille.

Vastam in paludem, quam *vetus mos Græciæ*
Vocitavit *Accion*. (2).

L'Ac-ionna, la fontaine de l'étuvée, à Orléans,

AVG. ACIONNAE
SACRVM
CAPILLUS. (3).

L'Ac-ronius lacus, aujourd'hui l'Untersée, au-dessous de Constance (4); l'Ac-is, rivière de Sicile, en laquelle fut changé le jeune berger, amant de Galatée; l'Ach-élous, nom générique de fleuves aux eaux blanches; l'Ach-éron, de fleuves aux eaux noires, dans la Hellade primitive (5); l'Ac-iris, aujourd'hui Ag-ri, petite rivière d'Italie sur les confins du Brutium (6), etc.

(1) Cette attributive ou locative est afférente dans l'antiquité aux lacs, aux cours d'eau; le *Benæus*, le lac de Garde en Cisalpine, les *Isac* ou *Isaac* du Maine et de Bretagne, notre *Athanaeus*, etc.

(2) Rufi Avieni *Ora maritima*, v. 673, 673. — Walckenaër, dans le 1^{er} volume de sa *Géographie ancienne des Gaules*, a déterminé, avec l'autorité d'un esprit supérieur, l'âge approximatif des documents mis en œuvre par Avienus. Voyez notamment les pages 106, 114, 115 et leurs suivantes.

(3) Jollois, *Mém. de la Soc. imp. des Antiq. de France*, t. VII, p. lxx, lx.

(4) Danville, *Notice de la Gaule*, p. 31, in-4^o.

(5) Cf. *Ἀχέρουσια* (*ἄλμυρα*), *Achérusie*, nom de lacs et de marais en Grèce et en Italie. Les Achérons et les Achéruisies appartenaient aux dieux inférieurs ou Chthoniens, à cause de la teinte sombre et de l'odeur empestée de leurs eaux.

(6) Cf. *ὠκ-σανός, ὠγ-ήν*, mer, océan; *ἀγ-εις*, vagues, flots; *αἰγ-ιαλός*, falaise battue des vagues. — Cymr. *aç* (ach), eau, *açes*, courant d'eau, rivière;

O'i fynawn lydan dyleiaw *açes*;

« De cette fontaine large inondera (le) courant. »

TALÉSIEN.

ag-en, eau qui sourd de terre, bassin de fontaine; *eig-eion*, *eig-iawn*, gaël.